

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 4 novembre 2021, à 18 h, en visioconférence, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M<sup>mes</sup> Geneviève Gauthier, Marlène Plamondon et Magalie Thibodeau ainsi que M. Éric Foster et M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M<sup>mes</sup> Sarah Boulianne, Nathalie Fournier et Célia Ritcher-Lamontagne

Les représentantes du personnel de soutien :

- M<sup>mes</sup> Marie-Hélène Gagnon et Cathie Paquet

Autres présences :

- M<sup>mes</sup> Marie-Ève Allard en tant que parent substitut n'ayant pas le droit de vote lors de la rencontre
- M<sup>me</sup> Mélanie Michaud et M. Maxime Sansfaçon sont présents en tant qu'invités
- M. Martin Savard (directeur)

Absence :

- Judith Lefebvre (parent substitut)

## **1. Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau déclare la séance officiellement ouverte à 18 h et souhaite la bienvenue aux membres.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

### **CÉ-2021-2022-09**

Il est proposé par M. Éric Foster que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021**

### **CÉ-2021-2022-10**

M. Éric Pelletier propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 30 septembre 2021 tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **4. Suivi du procès-verbal**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau fait les suivis du procès-verbal de la réunion du jeudi 30 septembre 2021.

#### **5. Droit de parole au public**

M<sup>me</sup> Cynthia Bêty est à la rencontre. Elle n'a pas de point à présenter.

#### **6. Fonctionnement sur la cour de récréation**

M. Maxime Sansfaçon parcourt la lettre présentée par M<sup>me</sup> Cynthia Bêty lors du dernier conseil d'établissement. Il répond aux différentes interrogations exprimées par celle-ci et précise la position de la direction par rapport à l'objet en titre.

#### **CÉ-2021-2022-11**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sarah Boulianne que le fonctionnement sur la cour de récréation demeure inchangé pour l'année 2021-2022. Elle propose également que les zones dans la cour soient élargies afin de regrouper plusieurs classes d'un même cycle dès le début de l'année scolaire 2022-2023, si les mesures sanitaires en vigueur à ce moment le permettent.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **7. Sorties éducatives**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau mentionne que les classes de maternelle ainsi que la classe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année ont fait les modifications demandées lors de la dernière rencontre. Elles respectent maintenant le montant alloué à chaque élève par le MEES. La classe de 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> n'atteint pas le montant demandé. Par contre, le projet de cette classe respecte tous les critères imposés par le C.É. concernant les sorties éducatives et comprend plus d'activités que demandé.

#### **CÉ-2021-2022-12**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland que la « Projection des sorties éducatives 2021-2022 » soit adoptée telle que déposée pour les classes mentionnées.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **8. Anglais intensif en 6<sup>e</sup> année (état de situation)**

M<sup>mes</sup> Sarah Boulianne et Célia Ritcher-Lamontagne présentent l'information nécessaire concernant les différentes options offertes en lien avec l'anglais intensif envisagé en 2022-2023. Les membres devront prendre une décision éclairée à la prochaine séance quant à la formule pédagogique à utiliser en 2022-2023.

## **9. Frais de garde pour les parents du C.É. et de l'O.P.P.**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau mentionne qu'il est possible de faire une demande de remboursement de frais de gardiennage pour les membres du C.É. et de l'O.P.P. Il est permis de se faire rembourser un montant de 7 \$ de l'heure, pour un maximum de 4 h par réunion (en présentiel ou en visioconférence). Dorénavant les frais de gardiennage seront remboursés aux membres que lors de la tenue de réunions.

### **CÉ-2021-2022-13**

Suite à la discussion tenue, il est proposé par M. Éric Foster que le montant maximal de frais de garde à se faire rembourser pour les membres du C.É. et de l'O.P.P. soit tel que mentionné plus haut et que les remboursements soient accordés que lors de la tenue de réunions.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **10. 1<sup>re</sup> levée de fonds pour 2021-2022 (bûches)**

La première levée de fonds de cette année sera la vente des bûches de Noël Michaud. Un profit de 12 000 \$ est attendu avec cette levée de fonds. Dans le même ordre d'idées, le samedi 6 novembre ainsi que le samedi 4 décembre, plusieurs parents bénévoles iront faire des bûches à la pâtisserie Michaud afin d'amasser davantage de sous.

### **CÉ-2021-2022-14**

Suite à la présentation, il est proposé par M<sup>me</sup> Marlène Plamondon que la campagne de financement des bûches de Noël se déroule du 1<sup>er</sup> au 26 novembre avec un profit envisagé de 12 000 \$.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **11. Parole aux représentantes du service de garde**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon mentionne qu'une vidéo explicative concernant la facturation sera faite afin de la clarifier. Les parents recevront cette vidéo au courant de la semaine prochaine. Cette année, dû à la Covid-19, le service de garde ne donnera pas le service d'aide aux devoirs. Finalement, elle fait un compte rendu concernant les pertes financières mensuelles associées à la Covid-19. Lorsque des enfants sont retirés de l'école en raison de la pandémie, des remboursements doivent être faits aux parents. Des dépenses salariales supplémentaires doivent être versées à des éducatrices afin de respecter le plus possible les mesures sanitaires à mettre en place.

## **12. Parole au membre de la communauté**

M<sup>me</sup> Nathalie Laprade est absente lors de la rencontre dû au fait qu'elle est en élection le lundi 7 novembre 2021.

### 13. Parole aux représentants du comité de parents

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland mentionne que la dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le mercredi 20 octobre 2021.

Voici les principaux points abordés durant cette rencontre :

- Une vidéo explicative concernant Mozaik Portail est disponible sur le Facebook du comité de parents ;
- Des détecteurs de CO<sub>2</sub> devraient être distribués dans les écoles ;
- Depuis le début de l'année scolaire, 29 classes ont été touchées par la Covid-19. La liste de ces écoles est disponible par région sur le site du gouvernement ;
- Des tests rapides ont été distribués dans les écoles ;
- Étant donné la vaccination des enfants de 11-17 ans, peu de cas ont été déclarés au secondaire ;
- Une équipe mobile de vaccination dans les milieux scolaires sera déployée durant l'année ;
- La gestion des cas de Covid-19 est modifiée par rapport à l'année dernière. Le temps d'isolement est passé de 14 jours à 10 jours ;
- Une nouvelle école secondaire à Ste-Catherine est prévue pour 2025. Un montant de 2 000 000 \$ est envisagé pour démarrer le projet de cette école.
- Un comité pour la douance est mis en place au sein du centre de services scolaire.

### 14. Parole au responsable de la trésorerie

M. Éric Pelletier mentionne que le solde était dernièrement de 2 057 \$. Un remboursement de frais de garde d'enfants a été demandé par un membre, pour un montant de 186 \$ ainsi qu'un remboursement des frais pour la soirée de reconnaissance des bénévoles de juin 2021 au montant de 540,22 \$. Le solde est maintenant de 1 330,78 \$.

### 15. Sujet divers

Aucun autre sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

### 16. Levée de l'assemblée

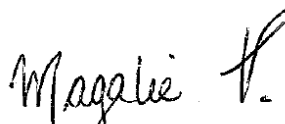
**CÉ-2021-2022-15**

Il est proposé par madame Geneviève Gauthier-Ferland que la rencontre soit levée à 20 h 17.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard  
Directeur



Magalie Thibodeau  
Présidente